Image not found or type unknown

2 mi-temps avec 2 temps de congé différents = ?

Par **Dalm**, le **12/01/2013** à **12:03**

Bonjour,

Je suis en cdd dans le publique (mi temps 50%) et en cdd dans une entreprise privé (mi-temps 50%).

J'ai deux temps de congé très différentes dans l'un et l'autre:
35 jours dans le publique et 25 dans le privé

Comment fonctionne la prise de congé dans l'un et l'autre ?

Pourrais-je bénéficier de mes 35 jours de congés ou c'est le plus petit temps de congé qui compte (25) ?

Merci pour votre aide, cette question est une colle !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés